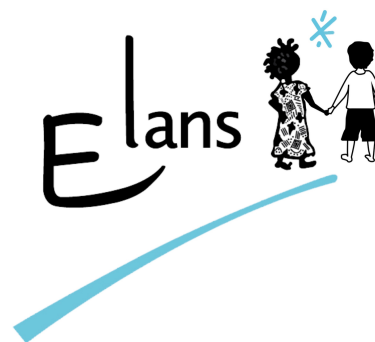




Dans toutes les sociétés, l'enfant a besoin de s'appuyer sur d'autres adultes que ses parents ou sa famille pour grandir.

ELANS est une association Française de Solidarité Internationale, créé en 2001, dont le but est de contribuer au développement participatif et durable des populations du département de la Menoua dans l'Ouest Cameroun. Pour contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations locales, ELANS travaille en partenariat avec une association Camerounaise, TOCKEM, dans différents domaines : santé, eau, environnement, éducation et tourisme équitable.

La rencontre avec les habitants nous a incité à mettre en place une démarche de parrainage scolaire pour les enfants mais également pour ceux et celles qui sont prêts à s'engager personnellement et durablement à leur côté

LE PARRAINAGE SCOLAIRE

C'est quoi ?

Il s'agit de permettre aux orphelins et aux enfants les plus démunis d'être accompagnés dans leur scolarité dans de bonnes conditions. Le parrainage tente ainsi de remédier à des inégalités sociales, en insistant sur l'apprentissage par l'école et la santé afin de permettre aux enfants de prendre leur destin en main.

Pour qui ?

Les enfants orphelins et les enfants les plus démunis scolarisés à l'école Sainte Raïssa, située dans le village de Ntsingbeu (Ouest Cameroun).

Afin d'inscrire également le parrainage dans **une démarche collective**, pour éviter la création de jalousie ou de sentiment d'injustice au village, le projet prévoit une participation à des actions profitant à l'ensemble de la communauté scolaire : la programmation d'une sortie annuelle des CM1/CM2, un soutien financier au fonctionnement de l'école et de la MJC et la

mise en place d'un soutien scolaire ouvert à tous les enfants de l'école. Ainsi, la démarche de parrainage profite à **l'ensemble des enfants de l'école**.

L'appréciation du choix des enfants

Un comité de pilotage (composé d'un représentant d'ELANS, du directeur général de TOCKEM ou son représentant désigné, du responsable du projet, du directeur de l'école Sainte-Raïssa, de 2 représentants de parents) est mis en place. Outre le suivi du projet, il est chargé de recenser les enfants orphelins et les enfants les plus démunis au village.

Ce comité s'assure de la volonté des parents ou titulaires d'autorité parentale de faire aider leur enfant dans sa scolarité l'association. Le comité vérifie les attentes des parents, leur explique clairement leur engagement dans cette démarche, les contraintes que cela peut induire pour leur enfant notamment de se rendre tous les jours à l'école, au soutien scolaire...

Avec qui ?

Des marraines et parrains qui seront volontaires pour s'impliquer financièrement et moralement dans ce projet.

Nos partenaires ?

- TOCKEM, l'association camerounaise partenaire d'ELANS ;
- Le comité de pilotage ;
- La MJC de Bafou.

Comment fonctionne le parrainage ?

• Une démarche volontaire et concertée de tous les acteurs

Le parrainage est une démarche personnelle, résultant d'une volonté commune, réalisée dans un cadre préalablement défini entre l'enfant, les parents, les parrains, ELANS et TOCKEM.

• Un engagement dans la durée des parrains et des parents ou des titulaires de l'autorité parentale

Idéalement, le parrainage prend fin une fois la scolarité de l'enfant terminée (hors études supérieures). Cependant chacun reste libre (enfant, parents, parrains).

• La formalisation des engagements réciproques dans une convention

La convention, signée par le ou les titulaires de l'autorité parentale, l'enfant, le parrain, l'association ELANS et TOCKEM, prévoit, par la formalisation des engagements réciproques des personnes, la clarification des conditions de la mise en œuvre du parrainage.

Elle permet d'en garantir le respect par les acteurs eux-mêmes ainsi que son bon déroulement. Elle permet la reconnaissance du parrainage.

Elle fonde la collaboration entre les parents, l'enfant, le parrain, TOCKEM et ELANS.

La contribution des parrains/ marraines ?

20 euros/mois ou 240 euros/an et une implication morale dans le soutien et le suivi de l'enfant parrainé. La contribution permet :

- l'inscription de l'enfant à l'école et ses repas à la cantine, l'achat de son matériel et de sa tenue
- la prise en charge de dépenses de vaccination et de santé et du soutien scolaire.
- le financement d'une sortie scolaire à l'ensemble des CM1/CM2 de l'école ;
- le suivi quotidien des enfants à TOCKEM par un responsable du projet et un service civique;
- la supervision du projet par l'association ELANS à travers sa coordinatrice des programmes.

Le suivi de l'enfant ?

Les parrains/marraines ont des échanges réguliers avec l'enfant (par mail, par courrier) avec l'aide de l'animateur local et des volontaires en service civique recrutés par ELANS pour co-animer le projet. Des informations sont également transmises sur Facebook et Instagram (groupes fermés)

L'animateur leur transmet régulièrement des nouvelles de l'enfant avec des informations précises sur sa situation scolaire, sa vie quotidienne et sa santé.

ELANS et TOCKEM peuvent, par ailleurs, organiser des séjours au village, à la charge des parrains ou marraines, encadrés par les responsables de TOCKEM, pour rencontrer les filleuls et les responsables de l'association.

Le suivi du projet ?

Des échanges réguliers entre le responsable parrainage à ELANS, l'animateur et la coordinatrice des programmes sont organisés.

Un bilan annuel est remis à ELANS pour être communiqué à l'ensemble de ses adhérents.

